



## ***La lettre de la sénatrice***

*Mercredi 7 mai 2025  
Lettre d'information bimensuelle n°78*

À l'heure où le Gouvernement parle de la réindustrialisation de notre pays, plus que jamais à l'ordre du jour si l'on tient compte de la situation mondiale, ARCELOR MITTAL supprime 636 emplois alors qu'il a bénéficié de 300 millions d'euros d'aides publiques et qu'il organise son départ de l'Europe pour s'installer en Inde ou au Brésil d'ici 2030.

L'acier est une production stratégique qui mérite la création d'un géant européen de l'acier sur le modèle d'AIRBUS. La Cour des Comptes a produit un rapport démontrant une gabegie d'argent public pour une réindustrialisation qui n'est pas au rendez vous.

Elle fait partie des difficultés budgétaires que nous rencontrons, à savoir 73 milliards de baisse d'impôts et 200 milliards d'aides aux entreprises.

Ces difficultés financières qui conduisent aux 40 milliards d'économie annoncées par le Premier Ministre sur le Budget 2026 et qui ne se résoudre pas en organisant un référendum.

Je poursuis en ce qui me concerne mes travaux au sein de la Commission d'Enquête sur la libre administration des collectivités territoriales privées progressivement de leurs ressources propres pour faire face aux investissements dans la transition écologique et les services publics de proximité.

Nous devrions rendre nos conclusions avant l'été qui , au-delà du constat, formuleront des préconisations et des recommandations.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bien chaleureusement,

**Marie-Claude VARAILLAS**

**SENAT**

## **Relancer le fret ferroviaire, une urgence écologique, sociale et industrielle**



*A la demande de mon groupe CRCE-K, un débat a eu lieu au Sénat lundi 28 avril en présence du Ministre des Transports sur le thème « Comment relancer le fret ferroviaire ? ». Je suis intervenue pour rappeler l'urgence de remettre ce mode de transport au cœur de notre stratégie nationale.*

Alors que le fret ferroviaire permettrait de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, de désengorger nos routes et de soutenir la réindustrialisation de notre pays, le Gouvernement a fait le choix inverse en démantelant Fret SNCF, abandonnant des lignes rentables et bradant le matériel roulant. Alors même que le Sénat avait voté, en 2021 dans la loi Climat et Résilience, l'objectif de doubler la part

modale du fret ferroviaire d'ici 2030, ce démantèlement va à rebours des engagements climatiques de la France.

**Moins de fret ferroviaire, c'est plus de camions sur nos routes (1 train=50 camions).** Aujourd'hui, 24 % des émissions des transports sont liées aux poids lourds. Pourtant, la part du rail dans le transport de marchandises recule en France, alors qu'elle progresse partout ailleurs en Europe. Ce recul est le résultat direct de décennies de sous-investissement dans le ferroviaire. Pourtant, les leviers existent : un financement public ambitieux, une politique d'intermodalité cohérente, une renationalisation des autoroutes permettant de dégager des ressources nouvelles. Il est encore temps d'agir.

Je continuerai, avec mon groupe, à défendre une politique des transports à la hauteur des enjeux climatiques, économiques et sociaux et à **défendre un véritable plan de relance du fret ferroviaire.**

Retrouvez l'intégralité de mon  
intervention en vidéo ici

---

## **Infirmiers : une lente reconnaissance de la profession**



*Le 5 mai, la **proposition de loi sur la profession d'infirmier**, adoptée à l'Assemblée nationale en mars dernier, a été débattue en première lecture au Sénat et adoptée à l'unanimité.*

Le texte voté vise à mieux prendre en compte la diversification et la multiplication des missions des infirmières et infirmiers. Il redéfinit ainsi la profession autour de cinq missions : la réalisation de soins et leur évaluation, le suivi du parcours de santé, la prévention, la participation à la formation de leurs pairs, la conciliation médicamenteuse et les soins relationnels. Le texte crée, en outre, une consultation infirmière (sans passer par le médecin traitant), reconnaît la possibilité de prescrire des produits de santé et des examens médicaux (liste fixée par arrêté) et élargit la pratique avancée à de nouveaux lieux (PMI, santé scolaire, ASE) ainsi qu'à de nouvelles spécialités infirmières (bloc opératoire, anesthésie et puériculture). Rappelons que le statut d'Infirmier en Pratique avancée avait été créé en 2018 afin d'améliorer les perspectives de carrière mais a été sous-déployé.

La proposition de loi améliore la reconnaissance des missions infirmières et encadre la délégation d'actes, mais des enjeux majeurs persistent, notamment autour des conditions de formation, de la violence rapportée dans le milieu médical, des salaires peu attractifs, et du fort taux de réorientations professionnelles au sein de la profession.

Les amendements proposés par mon groupe, visant notamment à sortir les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Parcoursup, n'ont pas été adoptés. Aussi, si mon groupe parlementaire a soutenu le texte, nous avons cependant regretté le manque de concertation sur la revalorisation salariale et l'amélioration des conditions de travail, nécessaires alors que le nombre d'infirmiers est en deçà des besoins pour répondre aux défis liés au vieillissement de la population et à la hausse des maladies chroniques.

Le texte doit désormais passer en commission mixte paritaire puisque le Gouvernement a engagé la procédure accélérée.

---

## Elections municipales - changement du mode de scrutin: saisine du Conseil constitutionnel



*Avec plus de soixante de mes collègues sénateurs et sénatrices, j'ai saisi le Conseil constitutionnel concernant la modification du mode de scrutin municipal dans les communes de moins de 1 000 habitants. Ce texte adopté au Sénat le 7 octobre 2024 puis à l'Assemblée nationale le 12 mars 2025, s'il présente de l'intérêt notamment en matière de parité, suscite de fortes inquiétudes sur ses conséquences concrètes à quelques mois seulement des élections municipales.*

**Notre démarche n'est pas une remise en cause du principe de parité, que nous soutenons pleinement.** Mais nous dénonçons la méthode employée : un calendrier précipité, des réalités locales ignorées, et un risque avéré de déstabilisation démocratique dans des milliers de communes rurales.

Aujourd'hui, ces petites communes représentent près de 70 % des communes françaises. Elles étaient jusqu'alors exemptées des exigences paritaires, en raison de leur mode de scrutin spécifique et des difficultés bien connues pour constituer des listes. Le taux de conseillères municipales y est effectivement plus bas (37,6 %), mais cette situation ne peut être corrigée durablement sans un accompagnement adapté, ni au détriment de la vitalité démocratique locale. Avant de tout changer, il aurait été plus important de voter un nouveau statut pour les élus, notamment avec un volet formation.

La réforme, telle qu'elle a été adoptée, risque de restreindre davantage encore l'engagement local en rendant la constitution de listes plus difficile. Dans certaines communes, il n'y aura peut-être qu'une liste – ou aucune. Le texte prévoit bien quelques ajustements (comme l'acceptation de listes incomplètes), mais ils ne suffisent pas à compenser la brutalité du changement.

Notre saisine repose donc à la fois sur des irrégularités de forme, relevées au cours du processus parlementaire, et sur un fond qui ne prend pas la mesure de la réalité de nos territoires. Il revient désormais au Conseil constitutionnel de trancher. Il a un mois pour rendre sa décision.

---

## **Rencontre avec Jaime Huenchullan, porte-parole des communautés mapuches d'Araucanie**



*Mardi 29 avril, j'ai eu le plaisir de recevoir au Sénat Jaime Huenchullan, porte-parole de la communauté mapuche Temukuikui près d'Ercilla en Araucanie, et d'organiser une rencontre avec mes collègues du groupe d'amitié France-Pays du Cône Sud.*

Cette visite s'est tenue à la suite d'un échange en Dordogne avec Jean-François Gareyte, engagé de longue date aux côtés des peuples autochtones d'Amérique latine et porte-parole de l'ONG mapuche *publos originarios memorias y sociedad*. Elle a permis d'initier un échange riche autour des droits des peuples autochtones, de leur reconnaissance institutionnelle et des enjeux politiques auxquels ils font face au Chili.

Au cours de la visite, Jaime Huenchullan a découvert le Palais du Luxembourg et assisté brièvement à la séance publique depuis la tribune. Un dîner de travail a ensuite réuni plusieurs sénateurs membres du groupe d'amitié, dans un esprit d'écoute et de dialogue. Les échanges ont porté sur la situation actuelle des communautés mapuches, leurs luttes pour la défense de leurs territoires et les perspectives de dialogue entre institutions chiliennes et représentants autochtones.

**J'interroge le Gouvernement**

## Mes dernières questions écrites/orales déposées:

- Cure d'austérité à la DGFIP : [ici](#).
- Fermeture des guichets et réduction des horaires lignes TER: [ici](#).
- Éducation à l'image : [ici](#).
- Soutenir les CUMA en préservant le DiNA : [ici](#).

## En circonscription

# Inauguration du stade Francis Rongières



*Le 26 avril, j'ai eu le plaisir de participer à l'inauguration du stade Francis Rongières en présence de Delphine LABAILS, maire de Périgueux, Jacques Auzou, Président du Grand Périgueux, des présidents et représentants du Conseil Départemental de Dordogne et de la Région Nouvelle Aquitaine, de Marie Aubert, Préfète de la Dordogne, de Francis Roux, président du CAP rugby, des architectes Patrick Arotcharen et Cécile Campguilhem, ainsi que des citoyens venus nombreux pour l'occasion.*

Les travaux engagés par la mairie, et soutenus par les collectivités territoriales (Région, Département, Grand Périgueux) ont permis la rénovation complète du stade et de ses abords, avec l'amélioration des accès, l'agrandissement des loges, le renouvellement de l'éclairage, la rénovation des terrains, tribunes et

sanitaires, ainsi que la création de nouveaux vestiaires. Ce projet ambitieux fait partie d'un réaménagement global du parc des sports et de loisirs, destiné à servir l'ensemble des habitants de Périgueux, de l'agglomération et de la Dordogne.

Une minute d'applaudissements a été observée en l'honneur de Stéphane Turban, ancien président du club, décédé quelques jours avant l'inauguration, avant de laisser place à l'affrontement entre les Capistes et Rouen.

---

## Cérémonie Commémorative de la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation



*Chaque année, le dernier dimanche d'avril est dédié à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination pendant la Seconde Guerre Mondiale.*

Dimanche 27 Avril 2025, à l'invitation du maire de Bergerac, Jonathan Priolaud, en présence des élus locaux et des associations d'anciens combattants, nous nous sommes réunis pour honorer la Journée Nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

Je tiens à saluer la participation de l'Union Musicale Bergeracoise pour leur prestation lors de cette Cérémonie.

---

## France Travail : échanges sur l'emploi en Dordogne



*Dans le cadre de mes rencontres régulières avec les acteurs institutionnels du département, j'ai eu l'occasion d'échanger lundi 5 mai avec Geneviève Murat, directrice départementale de France Travail Dordogne, ainsi que Vincent Desmartin, directeur territorial délégué Dordogne.*

Cette rencontre fut l'occasion de faire un point d'étape sur la mise en œuvre de la réforme France Travail dans notre territoire, ses impacts concrets pour les usagers comme pour les professionnels, et les perspectives à venir. Nous avons également abordé les chiffres-clés de la demande d'emploi, des besoins en recrutement ainsi que les défis liés à la ruralité et à l'éloignement de l'emploi de certains publics.

Ce temps d'échange conforte mon attachement à une politique de l'emploi de proximité, construite avec les territoires. Aussi je demeure attentive quant à l'évolution de la mise en place du nouveau dispositif.

---

## Rendez-vous avec le Groupe La Poste Nouvelle-Aquitaine



*Lundi 5 mai, j'ai rencontré à ma permanence Adeline SEVEAU, Déléguée Territoriale du Groupe La Poste pour la Dordogne, accompagnée de Mme Christèle FONTAINE, récemment nommée Déléguée Régionale du Groupe La Poste pour la Nouvelle-Aquitaine.*

L'objectif de cette rencontre était de revenir sur les préconisations de la Cour des comptes, de réduire le nombre de tournées des facteurs et de fermer certains bureaux de poste, qui avait fait l'objet d'une question écrite de ma part. Cette discussion fut l'occasion d'échanger également sur l'évolution des activités de La Poste et les enjeux stratégiques à venir **alors que Philippe WAHL le PDG du groupe va quitter son poste et qu'un nouveau contrat triennal de présence postale territoriale doit être signé avant la fin de l'année.**

**Dernières propositions de loi et de résolution  
du groupe CRCE-K : [ici](#).**

Marie-Claude Varailles  
Espace Aragon  
1 Pl. du 08 Mai 1945  
24000 Périgueux  
[mc.varailles@senat.fr](mailto:mc.varailles@senat.fr)  
06-33-36-06-85



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Marie-Claude Varailles.

[Se désinscrire](#)

